



Transcription du podcast
**“AU BOULOT ! ou comment
déconstruire les discriminations
autour du handicap au travail ”**

Episode-1

00:04 *Musique entraînante puis diverses voix se succèdent et disent :*

Une personne sur deux dans sa vie va se retrouver un jour en situation de handicap. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'en réalité, on est tous concerné.e.s.

Une autre voix dit :

Parler du handicap, c'est un peu restrictif parce qu'il faudrait parler DES handicaps.

Une autre voix dit :

Le handicap en fait, il est partout. On estime que tout le monde le rencontre au moins une fois dans sa vie, même si c'est ponctuel.

Une autre voix dit :

J'en suis l'exemple type: j'ai 54 ans, j'étais en pleine forme toute ma vie et là, maintenant, je suis vraiment en situation de handicap... voire ça va durer.

Une autre voix dit :

Le handicap fait partie de ma vie depuis ma naissance.

Une autre voix dit :

Je suis tombée malade au cours de mon premier emploi, de ma vie.

Une autre voix dit :

Des discriminations dans le travail ? ... Oui.

Une autre voix dit :

Moi, j'ai cette liberté de parole parce que je suis à mon compte. Je serais dans une société, est-ce que j'oserais dire : « Dans ma boîte, on m'a mis sur une voie de garage. »

Une autre voix dit :

Parce qu'on se dit « Ah oui, 80 % des handicaps sont invisibles ».

Une autre voix dit :

Et un truc que je déteste c'est: « Vous ne ressemblez pas à une handicapée ».

Une autre voix dit :

J'ai bugué, j'ai freeze: mon cerveau, il s'est débranché, il a fait : « Non mais là, autant de conneries dans une toute petite phrase ! pfffff ». »

(Bruit de moteur qu'on débranche d'un coup sec)

01:05 *Marguerite, la narratrice :*

Vous êtes en train d'écouter "AU BOULOT ! ou comment déconstruire les discriminations autour du handicap au travail". C'est un podcast produit par la mission handicap de la Sécurité sociale et réalisé par Marguerite Fouletier et Romain Rabier.

Moi, je suis valide même si j'ai un aperçu du handicap à travers celui de ma fille et c'est ma voix que vous allez entendre pendant les entretiens. Comme vous sans doute, je ne suis pas exempte de paroles discriminantes.

Ensemble, j'aimerais qu'on essaye de comprendre, pourquoi il existe encore des discriminations autour du handicap et comment chacun et chacune d'entre nous peut arrêter ça. Vous êtes d'accord ? On y va ?

Alors pour nous aider à mener l'enquête, on a rencontré deux types de personnes. D'un côté, des profils plutôt experts, comme des sociologues, des scientifiques spécialistes de la question et de l'autre, des personnes elles-mêmes en situation de handicap qui témoignent de leur quotidien.

Donc, la première chose qu'on a faite: c'est de mettre des gens dans des cases ! Et c'est ça, la base de la discrimination... C'est pour éviter ce genre d'erreur que dans ce podcast, vous allez entendre des expériences vécues, des réflexions, des conseils, mais aussi des questions ouvertes que je vous poserai à vous, pour qu'ensemble, on essaye de faire en sorte qu'il n'y ait plus besoin de faire de podcast sur les discriminations autour du handicap au travail.

Dans ce premier épisode, je vous propose de commencer par le commencement en définissant les notions de handicap et de discrimination pour être bien sûr qu'on parle toutes et tous de la même chose. Ensuite, dans les épisodes suivants, nous analyserons précisément comment les discriminations se dissimulent dans toutes les étapes d'un parcours professionnel. Depuis l'entretien d'embauche en passant par les conditions de travail, les collègues et la mobilité dans l'emploi.

Et pour vous dire la vérité, notre but secret, c'est de transformer nos comportements, mais aussi la société. Oui, rien que ça ! Donc, vous l'avez compris, nous avons du travail et c'est pour ça que ce podcast s'appelle « Au boulot ! ou comment déconstruire les discriminations autour du handicap au travail ? ».

03:02 *Voix de synthèse, robotique et saccadée, d'un assistant vocal qui guide les personnes malvoyantes à naviguer sur le téléphone portable :*

Message - insertion - dictée - réception - modifier - recherche - champ de recherche - interview pour le podcast "Au boulot". Message un sur six de lesbeauxyeux.com : « Bonjour Arthur. On s'est parlé il y a un moment à propos d'un podcast sur le handicap et le travail qui a été mis en stand-by jusqu'à maintenant. Ce podcast a donc enfin un nom et un titre. Ça s'appelle « Au boulot ! ou comment déconstruire les discriminations liées au handicap au travail ? ». On attaque enfin le premier épisode du podcast. On aimerait bien commencer avec toi, Arthur ».

03:35 *Arthur Aumoite :*

Qui je suis en quelques mots ? Je suis Arthur, vous l'avez dit. J'ai 30 ans, je travaille en tant que conseiller technique, dans une association. On développe un projet qui s'appelle le projet EPOP qui vise à développer la valeur de l'expérience de vie des personnes en situation de handicap et que ça puisse devenir, s'ils le souhaitent, jusqu'à des espèces de consultants, des experts du vécu, finalement.

Et j'ai aussi une activité à côté, de conseiller en audiodescription pour qu'elles soient en quelque sorte testées avant d'être enregistrées, puis diffusées au cinéma, en télévision et

autres. Et à titre personnel, je suis une personne concernée par le handicap parce que je suis moi-même malvoyant. Ce qui fait qu'aujourd'hui, j'ai 30 ans, mais j'ai eu une maladie qui a démarré quand j'avais treize pîges à peu près et qui fait que je perds la vision centrale. Donc là, quand je vous regarde en face de vous ne vois pas. Je vois ma main gauche, je vois ma main droite, mais je ne vois pas au centre.

Que vous dire de plus ? Et bien, ça va, je viens de me marier, je pratique du sport, je fais des choses, je fais de la musique.

04:36 *Marguerite, la narratrice :*

Lui, c'est Arthur. Nous l'avons découvert à travers une conférence TED sur le handicap qui commençait comme ça.

(Délicate musique classique de générique de début de conférence qui monte arrive en crescendo)

04:48 *Voix en audiodescription de la conférence filmée:*

Ce programme est diffusé en audiodescription et cette fois, pas juste pour les malvoyants.

04:56 *Applaudissements accompagnés de la voix en audiodescription de la conférence filmée:*

Assis sur mon fauteuil roulant, j'entre sur scène. Je m'arrête au centre d'un tapis rouge.

05:16 *Arthur Aumoite lors la conférence filmée:*

Bonsoir tout le monde ! Ben, on vous la dit, je m'appelle Arthur, j'ai 27 ans depuis quatre jours et je suis ce qu'on appelle une personne en situation de handicap. Contrairement à ce que l'on pense souvent, un handicapé, c'est pas juste un gars en fauteuil.

D'ailleurs, petite devinette : À votre avis, quel est le pourcentage des fauteuils chez les handicapés ? *(Le public propose des chiffres qu'Arthur répète dans son micro)* 40% ? Qui dit mieux ? 30%, 25% ? Et bah dans les chiffres, tenez vous bien, seulement 2% sont en fauteuil.

05:37 *Voix en audiodescription de la conférence filmée*

Je dépose mes pieds au sol, prend appui sur les accoudoirs du fauteuil et me lève.

05:46 *Arthur Aumoite lors la conférence filmée:*

Si on veut changer les regards sur le handicap, il faudrait déjà considérer TOUS les handicaps.

(Musique entraînante) Cette mise en scène là, c'était juste pour vous faire ouvrir les yeux. Je suis handicapé, certes, mais visuel depuis mes quatorze ans... *(la voix de Arthur baisse jusqu'à disparaître, la musique reste)*

05:57 *Marguerite, la narratrice :*

En écrivant le podcast, on s'est demandé quel était le bon terme à utiliser entre :malvoyants, non-voyants, aveugles. Alors, nous avons posé la question directement à Arthur lui-même pour savoir ce qu'il en pensait. Quel était le bon terme ou mauvais terme d'après lui.

06:11 *Arthur Aumoite :*

Alors je l'utilise moi-même, c'est bizarre, mais quand on dit "déficience", "déficience visuelle", ça passe encore parce que je l'ai suffisamment utilisé. Mais quand il peut y avoir

dans des remplissages de dossiers : “déficiente, déficiente, déficiente, déficiente”, c'est quand même juste appuyer là où ça fait mal.

06:33 *Marguerite, la narratrice :*

Nous avons également posé la question à Carole Besson. Carole Besson travaille à l'AGEFIPH. Pour info, l'AGEFIPH, c'est ...

06:39 *Carole Besson :*

...l'Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées, pour l'acronyme. Les missions, c'est favoriser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail.

06:58 *Marguerite, la narratrice :*

Et Carole est chargée de la mission à la direction de la mobilisation du monde économique et social. Elle côtoie le handicap depuis des années à travers les entreprises et les associations qu'elle accompagne. Donc nous lui avons tout naturellement demandé comment elle, elle parlait du handicap.

07:09 *Carole Besson :*

Ce mot est quand même un peu un coup de fer rouge: « Je suis handicapé.e ... ». En fait, ça vous résume, ça gomme tout le reste. Je suis handicapé.e. Non, je ne suis pas handicapé.e, j'ai un nom, j'ai une personnalité, je suis comme tout le monde. Il y a des choses que j'aime et des choses que je n'aime pas.

Je ne résume pas mon handicap.

(Musique Impactante)

Et c'est ça, c'est douloureux de se dire qu'à un moment donné, des gens vous résument au handicap. Ça, c'est terrible et c'est ça qu'il faut changer. Donc peut-être qu'il faut arrêter de parler de personnes handicapées.

07:51 *Marguerite, la narratrice :*

Ça, c'est la réflexion qu'on a eue dans la première question qu'on posait : Quel est le bon terme ? On a discuté avec Henri-Jacques Stiker qui...

08:00 *Carole Besson :*

Qui était à l'AGEFIPH ?

08:02 *Marguerite, la narratrice :*

Oui, et il nous a dit :

08:04 *Henri-Jacques Stiker :*

Il n'y a pas un seul bon terme. Parce que quand on réfléchit, on peut être déficient et pas en situation de handicap, etc. Donc il n'y a pas de bonne expression. Ce qui est important, c'est de toujours faire voir que le handicap, ce n'est pas une caractéristique définitive d'un individu, mais que c'est une relation entre un individu avec un certain nombre de caractéristiques plus ou moins importantes par rapport à sa capacité, notamment de travail et l'environnement, comme on dit.

Donc, c'est une relation, le handicap, ce n'est pas un état, c'est ça qu'il faut faire comprendre. Ce n'est pas un fait naturel, c'est un fait social parce qu'il est toujours en situation.

(Musique dynamique)

08:56 *Marguerite, la narratrice :*

Et si on se posait la question ensemble de : Comment on parle du handicap ?

Vous, par exemple, vous dites quoi ? Vous utilisez quels termes, quels mots ? Vous dites comment, quand vous voyez une personne avec un handicap ? Quand vous parlez d'elle, vous mentionnez son handicap ? Vous la décrivez en trouvant une autre caractéristique que son handicap ? Et quand les gens parlent de vous comment vous pensez qu'ils parlent de vous, de nous ?

Différentes voix qui passent d'une oreille à une autre et semblent chuchoter :

« Tu sais c'est la fille qui fait toujours...Mais si, c'est celui qui arrive jamais à... Et tu sais, c'est l'autre qu'il faut toujours... »

Ça, vous ferait quoi d'être résumé à une difficulté ou une limitation ? ...

... Bon, vous pouvez aussi reprendre l'épisode avec Henri-Jacques Stiker, un expert sur le sujet du handicap.

09:38 *Henri-Jacques Stiker :*

Je suis donc Henri Jacques Stiker, donc ça fait près de bientôt 50 ans que je suis dans le monde du handicap. Ma spécialité, c'est de l'anthropologie historique. Alors évidemment, c'est un peu barbare mais c'est-à-dire que c'est l'histoire, mais à travers les systèmes de pensée.

09:53 *Marguerite, la narratrice :*

Donc, Henri-Jacques Stiker, c'est ce qu'on pourrait appeler un anthropologue du handicap. Et il a un parcours à la fois d'universitaire et d'homme de terrain.

10:00 *Henri-Jacques Stiker :*

Je m'étais aperçu, quand je suis arrivé dans le monde du handicap, qu'il y avait à peu près rien en termes d'études. Donc j'ai eu la chance, ou le malheur, haha ça dépend, d'être un des premiers à vouloir travailler là dessus et à écrire là dessus.

(Musique douce d'une ancienne petite boîte à musique à manivelle)

10:21 *Marguerite, la narratrice :*

Est-ce que vous pensez que le fait de *dire* le handicap, ça *rajoute* le handicap ?

10:27 *Henri-Jacques Stiker :*

Ben évidemment, dès l'instant où vous donnez une étiquette, la tentation et la tentative c'est de fixer la personne dans cette étiquette. « C'EST un paraplégique, C'EST un handicapé mental, C'EST etc... ». Dès l'instant où on prononce ce genre de termes et qu'on met l'accent sur la déficience comme si, en plus, elle définissait complètement la personne, on essentialise, comme on dit en termes philosophiques.

Là, évidemment, on bloque la personne et on se bloque soi-même dans une représentation restrictive limitative, alors que la personne est beaucoup PLUS, beaucoup AUTRE CHOSE que son handicap, quel qu'il soit. Et notamment parce que son environnement, comme beaucoup dans la façon dont elle éprouve des difficultés dans la vie.

11:33 *Arthur Aumoite :*

Personnellement, le terme "situation de handicap" aujourd'hui me va bien. Au début, je trouvais que ça faisait un peu périphrase. C'est comme quand on dit « Oui, c'est une personne non-voyante » oui bah c'est un aveugle quoi, c'est pas grave ! Il y avait un peu ce côté là de « oh la la, c'est précieux ». C'est un peu l'arbre qui cache la forêt.

Et après, je l'ai compris « en situation de handicap » parce qu'il y a des situations où je suis handicapé, par exemple pour faire un remplissage d'un formulaire : là, je vais être en situation de handicap. S'il faut répondre à des questions dans un podcast, il n'y a pas de problème de handicap parce que je n'ai pas de problème de handicap avec la communication ! C'est à mon avis; sur ces trucs là qu'il faut vraiment acter et changer ces représentations là.

Et c'est exactement ce qu'il y avait comme idée de fond quand je parlais de situation de handicap. C'est comprendre qu'il y a le handicap, oui, il est là, mais qui s'exprime dans certaines situations, et que par ailleurs, je ne suis pas du tout handicapé pour bien d'autres choses. Et donc je ne suis pas que en situation d'incapacité visuelle, mais j'ai beaucoup d'autres capacités auditives, de compréhension, de représentations mentales, de communication, de force de conviction, etc. De tous ces trucs là, je ne suis pas du tout handicapé et je pense que j'en suis encore moins handicapé parce que je suis handicapé visuel et que j'ai appris à compenser autrement.

12:49 *Marguerite, la narratrice :*

Je vous propose d'écouter un autre exemple raconté par une femme qui s'appelle Stéphanie Gateau, qui est multi entrepreneur, qui a une cinquantaine d'années, qui travaille dans la stratégie internationale et qui est plein d'autres choses que sa surdité.

(Ambiance de salle de réunion, avec des bruits de travaux assez fort qui empêchent d'entendre la réunion)

13:08 *Stéphanie Gateau :*

Vous êtes dans une salle de réunion, il y a des travaux à côté: moi, je peux suivre agréablement et en toute tranquillité la réunion parce que je vais lire sur les lèvres de tout le monde.

(Les bruits des travaux disparaissent et on entend parfaitement des voix qui parlent distinctement)

Vous vous allez rien entendre et vous serez juste paumé pendant tout le temps de la réunion.

Les limites ça dépend toujours de la où on les placent. Si sur la visio, on voit 25 participants, moi j'ai pas le temps de savoir qui est entrain de parler

(On entend un brouhaha de personnes sans réussir à distinguer quoi que ce soit)

Le temps que je trouve les personnes qui bougent les lèvres, il est trop tard, on a déjà rebondi sur autre chose et j'ai perdu la moitié de la phrase.

13:46 *Carole Besson :*

Pour moi, la référence c'est la loi de février 2005 qui donne une définition du handicap. Je n'ai pas en tête la définition précise.

13:58 *Marguerite, la narratrice :*

Je me permets d'interrompre Carole Besson de l'AGEFIPH pour vous donner la définition officielle du handicap. La voici:

Bruits de foule dans une très grande salle suivis de coups de marteau pour demander le silence, cette ambiance évoque l'assemblée nationale ou en tout cas une vaste salle remplie de personnalités politiques qui votent des lois. La voix parle fort et distinctement comme on le ferait pour un discours officiel :

“CONSTITUE UN HANDICAP, AU SENS DE LA PRÉSENTE LOI, TOUTE LIMITATION D'ACTIVITÉ OU RESTRICTION DE LA PARTICIPATION À LA VIE EN SOCIÉTÉ SUBIE DANS SON ENVIRONNEMENT PAR UNE PERSONNE EN FONCTION D'UNE ALTÉRATION SUBSTANTIELLE, DURABLE OU DÉFINITIVE, D'UNE OU PLUSIEURS FONCTIONS PHYSIQUES, SENSORIELLES, MENTALES, COGNITIVES OU PSYCHIQUES, D'UN POLYHANDICAP OU D'UN TROUBLE DE SANTÉ INVALIDANT ».

(Le bruit de foule s'estompe)

14:29 *Carole Besson :*

Dans les grandes lignes, elle ne résume pas le handicap à la personne. Le handicap, c'est la résultante de l'interaction entre la personne et son environnement. À partir du moment où on lève les obstacles de l'environnement, la personne peut ne plus être en situation de handicap. Donc pour moi, quand je parle de personnes en situation de handicap, j'ai ça en tête, j'ai la loi de 2005 qui ne résume plus le handicap à la personne ni à sa déficience, mais bien à la situation dans laquelle elle se trouve par rapport à un environnement donné.

(Bruits de personnes à la cantine qui parlent ensemble)

15:13 *Marguerite, la narratrice :*

Imaginez que vous arrivez à la cantine, rejoignez une table, vous lancez la conversation et vous vous rendez compte que tout le monde parle la langue des signes sauf vous. Là, vous voyez, c'est la situation qui crée le handicap.

(L'ambiance de la cantine devient silencieuse d'un coup, tout le monde se tait)

15:35 *Arthur Aumoite :*

« Le handicap », alors déjà, on dit « le handicap », mais à mon sens, il faut parler « DES handicaps » parce qu'on met en quelque sorte dans la même case, un profil et des profils très très variés.

Il va y avoir des personnes qui vont être en situation de handicap depuis leur naissance jusqu'à leur mort. D'autres, ça va arriver à un moment parce qu'un accident de la vie ou une maladie chronique, ou quelque chose comme ça, qui va survenir à un moment. Il va y avoir un avant, après. Et puis il y a des handicaps qui vont être visibles, d'autres invisibles, d'autres qui commencent invisible et qui finissent visible.

Comme moi, il y a quelques années, quand je vous disais : on ne me voyait pas dans la rue. Aujourd'hui, on me voit de loin avec mon berger allemand avec écrit « Chien guide » dessus. Pourtant, j'ai pas changé entre les deux, mais j'ai fait mon “coming out” en quelque sorte, et en général l'image qu'on en a dans la société, c'est ce petit bonhomme blanc sur un fond bleu qui est avec une roue derrière lui.

Donc on a une représentation extrêmement tronquée parce qu'on ne voit que 2 %. Donc c'est un tout petit bout de l'iceberg qui dépasse. Et en dessous, il y a un mastodonte énorme qui est fait de plein de personnes différentes, avec des spectres finalement, des capacités et des difficultés très très différentes les unes des autres.

16:41 *Carole Besson :*

Le handicap de naissance, contrairement à ce qu'on pense tous spontanément, c'est seulement 15 % des handicaps, alors que 85 % des déficiences surviennent après quinze ans. Ce qui veut dire que dans l'immense majorité des cas, le handicap s'acquiert au cours de la vie. Donc ça, c'est vraiment un postulat important. Une personne sur deux va être au cours de sa vie confronté à une situation de handicap, qu'elle soit provisoire ou durable. En gros, ça veut dire qu'on est tous concerné.e.s.

(Musique entraînante)

17:15 *Marguerite, la narratrice :*

Une personne sur deux est - ou sera - confrontée au handicap. Une personne sur deux ! Donc soit c'est vous, soit c'est la personne en face de vous ou là juste à côté, parce que c'est forcément la moitié des personnes qui nous entourent. Donc, si vous vous demandez qui est celui ou celle qui a un handicap et que vous ne remarquez rien, si vous pensez qu'il n'y a personne dans ce cas là, c'est peut être que le handicap est invisible.

Et d'ailleurs, est-ce que vous connaissez les différentes situations qui se cachent derrière le mot handicap ? Moi, franchement, non. Par contre, Carole Besson, qui travaille à L'AGEFIPH, oui.

17:48 *Carole Besson :*

Les différentes déficiences, on peut les catégoriser en sept grandes familles. Donc la déficience motrice, c'est 45 % des handicaps. Les maladies chroniques évolutives ou invalidantes, 20 %. Elles touchent une personne sur cinq en France. Autre déficience : les déficiences sensorielles, donc la déficience visuelle. Là encore, le super stéréotype, c'est la canne blanche, alors qu'en réalité, une personne qui est déficient visuel, elle, n'est pas forcément aveugle.

La déficience auditive, le stéréotype, c'est la personne sourde qui signe ou qui dit sur les lèvres, alors qu'il y a vraiment différents degrés dans la perte d'audition. Et déficience mentale, y compris la déficience cognitive. C'est ça la déficience intellectuelle. On confond trop souvent la déficience mentale avec la déficience cognitive. Et la déficience cognitive, elle, elle n'entraîne pas de diminution du niveau intellectuel.

Il y a juste des fonctions cognitives qui sont touchées. C'est le cas des "Dys" : dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe. Ce sont des troubles de l'attention ou de la perception. Une autre déficience qu'on confond à tort avec la déficience mentale, c'est la déficience psychique. Quand même 13 %. Là, on est sur une personne qui a toutes ses facultés mentales, intellectuelles, mais qui peut par exemple souffrir d'un déficit relationnel, avoir des difficultés de concentration.

C'est le cas des personnes qui souffrent de névroses, de toc, de dépression. Voilà, je crois qu'on a bouclé la boucle.

(Musique Impactante)

19:35 *Marguerite, la narratrice s'adresse à Henri-Jacques Stiker :*

On parle du handicap et on nous a repris plusieurs fois en disant qu'on pourrait parler "des" handicap.

19:40 *Henri-Jacques Stiker :*

Oui, il faut toujours mettre ça au pluriel, évidemment, mais il y a aussi un singulier à maintenir, si j'ose dire. Juste dire que, quel que soit ce qu'on appelle la déficience, il y a

toujours un rapport. Et j'insiste là dessus, c'est un rapport entre les caractéristiques de la personne et tout ce qu'on peut mettre sur le thème d'environnement.

Et donc l'handicap est toujours au pluriel. C'est évident et c'est pour ça qu'il faut se méfier de termes qui sont stigmatisants. Il faudrait à mon avis sortir de toutes les catégories, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas tenir compte des caractéristiques de la personne. Tous les humains se situent dans un continuum et donc à chaque fois, il faut regarder l'individu tel qu'il est.

(Musique entraînante)

20:40 *Carole Besson :*

Quand on arrive à l'AGEFIPH, on a une formation sur la déconstruction des a-priori, sur le handicap. Et en fait, c'est assez stupéfiant de découvrir que c'est un biais absolument cognitif, c'est-à-dire que le cerveau ne peut pas s'empêcher de faire des catégories. Il fait des catégories pour tout, y compris avec les êtres humains, malheureusement.

Et donc, c'est un travers, un biais auquel personne n'échappe. Donc, quand vous pensez aux personnes handicapées, ça va venir interpellé du stéréotype ancré en nous depuis l'enfance. *(Musique mélancolique)* On était beaucoup, effectivement, comme vous dites, dans un sentiment de pitié, voire même se dire « c'est des gens qui sont malheureux dans leur vie ». S'il y a une chose à faire, c'est expliquer aux gens que le handicap, c'est pas ça.

(Musique qu'on stoppe brusquement comme un disque vinyle qu'on arrache et laisse place de nouveau à la musique entraînante)

Et ça passe par - et c'est ce qu'on essaye de faire avec les entreprises - tout ce processus de déconstruction des a-priori, des stéréotypes, des préjugés, qui est fondamental. On a cette capacité, spontanément, quand on n'a pas vécu le handicap dans sa propre vie, de mettre les gens dans des cases et d'être enfermé dans ce cliché.

21:52 *Marguerite, la narratrice :*

Exactement ! Les clichés, les biais cognitifs qu'on a toutes et tous intégrés inconsciemment, c'est le point de départ de tout ce qu'on va aborder dans les prochains épisodes. Ces discriminations arrivent tous les jours, et notamment au travail, avant même l'entretien d'embauche. Et c'est justement le sujet du prochain épisode.

Voilà, ça fait 20 minutes que nous parlons du handicap. Alors maintenant, je vous propose une mise en situation. *(Musique d'une sonnerie de téléphone et d'une personne qui tape sur un clavier, pour créer une ambiance de bureau)*

Imaginons un entretien d'embauche avec un ou une candidate qui a signalé son handicap. Tout se passe bien et à la fin de l'entretien, au moment de se dire au revoir. La personne chargée du recrutement s'exclame spontanément : « Bon, finalement, ça va vous ressembler pas à un.e handicapé.e ! ». *(Musique rock avec une guitare électrique qui arrive tel un coup de poing sur la table qui rompt le silence)*

Qu'est-ce que vous en pensez ? Qu'est-ce que vous ressentez quand vous entendez ça ?

22:40 *Stéphanie Gateau :*

Pour déconstruire, je dis n'importe quoi, par exemple un mur. Avant de le réduire en petit cailloux, il va falloir donner de sacrés coups d'impact, et il faut que ces impacts viennent de tout le monde !

22:50 *Marguerite, la narratrice :*

Avant de passer au prochain épisode. Je récapitule ces bonnes pratiques que nous avons abordées.

- Souvenez-vous que le handicap n'est pas inhérent à la personne mais à la situation dans laquelle elle se trouve.
 - Deuxième point : on ne doit plus jamais entendre de termes comme “la sourde, l'aveugle, l'handicapé”, vous êtes d'accord ?
 - Et enfin, rappelez-vous qu'il n'y a pas un seul bon terme, mais sans doute plusieurs.
 - Et que si vous devez parler du handicap, le meilleur terme, c'est celui que la personne concernée aura choisi. Donc restez à l'écoute. Merci. Et rendez vous au prochain épisode.
- Et d'ici là:

3 Voix différentes énoncent avec énergie :

Au boulot ! Au bou-lot ! AU BOULOT !

Un podcast réalisé par Les Beaux Yeux

Légende :

Texte en rouge et en italique : Noms des personnes qui parlent, bruitages et environnement

Texte en noir: Minutes, dialogues, audios